

ADHÉSION AU PROGRAMME SECONDAIRE EN SPECTACLE ÉDITION 2017-2018

1. RESPONSABILITÉ DE L'ÉCOLE

EN S'INSCRIVANT À SECONDAIRE EN SPECTACLE, L'ÉCOLE PARTICIPANTE S'ENGAGE À :

1.1. MODALITÉS GÉNÉRALES

- 1.1.1. Connaître et respecter les [valeurs et règlements](#) du programme Secondaire en spectacle;
- 1.1.2. Remplir le [formulaire en ligne](#) avant le **20 octobre 2017**;
- 1.1.3. Identifier un répondant ou une répondante pour promouvoir et informer les élèves sur le [programme](#), participer aux rencontres de concertations régionales et coordonner le programme dans l'école;
- 1.1.4. Promouvoir et informer les élèves des valeurs et règlements du programme ainsi que des types de participations possibles.

1.2. FINALES LOCALES

- 1.2.1. Consulter et utiliser le Guide organisationnel du programme;
- 1.2.2. Fournir les données statistiques demandées en début d'année par la corporation provinciale, à l'endroit prévu à cet effet;
- 1.2.3. Fournir la date, l'heure et le lieu de la finale locale à la coordonnatrice régionale et l'aviser de tout changement d'horaire relatif à la finale locale, **au plus tard le 20 octobre**;
- 1.2.4. Déposer dans l'[espace organisateur](#) les fiches d'inscription de tous les élèves intéressés au programme **au plus tard 2 semaines avant la tenue de la finale locale**.
- 1.2.5. Déposer dans l'[espace organisateur](#) les documents de tous les élèves sélectionnés pour la finale locale (devis technique, trame sonore, autre) **au plus tard 2 semaines avant la tenue de la finale locale**;
- 1.2.6. Transmettre les noms et descriptions des deux personnes qui s'ajouteront à la composition du jury local, ainsi que le programme de la soirée **au plus tard 2 semaines avant la tenue de la finale locale**;
- 1.2.7. Réaliser une finale locale selon les valeurs et règlements du programme Secondaire en spectacle, **avant le 23 mars 2018**;
- 1.2.8. Assurer un espace éclairé avec table près de la scène, pour les 4 membres du jury;
- 1.2.9. Assumer l'entière responsabilité de toutes les implications financières et civiles relatives à la coordination du programme dans son école;
- 1.2.10. Fournir le rapport de votre finale locale, **au plus tard 2 semaines après la tenue de la finale locale**.

1.3. FINALES RÉGIONALES | 12 ET 13 AVRIL 2018

- 1.3.1. Assurer et encadrer la participation des lauréats de l'école à la finale régionale et à toutes les activités qui y sont rattachées;
- 1.3.2. Faire la promotion de la finale régionale dans son école et lors de sa finale locale;
- 1.3.3. Assurer la vente de 25 billets pour la finale régionale.

1.4. RENDEZ-VOUS PANQUÉBÉCOIS (RVPQ) | DU 17 AU 20 MAI 2018

- 1.4.1. Promouvoir le Rendez-vous panquébécois auprès des élèves;
- 1.4.2. S'il y a lieu, identifier un répondant de l'école âgé d'au moins 18 ans pour accompagner les lauréats et les participants libres au Rendez-vous panquébécois;
- 1.4.3. Assurer l'inscription des élèves au RVPQ, **au plus tard le 20 avril 2018**;
- 1.4.4. Encadrer la participation des élèves de l'école au Rendez-vous panquébécois.

2. OFFRE DE SERVICE DE LOISIR SPORT OUTAOUAIS

LOISIR SPORT OUTAOUAIS S'ENGAGE À OFFRIR AUX ÉCOLES PARTICIPANTES LES SERVICES SUIVANTS

2.1. MODALITÉS GÉNÉRALES

- 2.1.1. Préparer et animer les rencontres de concertation;
- 2.1.2. Commander et mettre à la disposition des écoles le matériel promotionnel et organisationnel (Guide organisationnel, affiches, vidéos, codes d'accès, cordons, dépliants, etc.);
- 2.1.3. Gérer le programme sur le territoire et être présent aux rencontres de coordination provinciale;
- 2.1.4. Dresser un bilan statistique de la participation régionale au programme Secondaire en spectacle pour l'année.

2.2. FINALES LOCALES

- 2.2.1. Rendre disponible la documentation pour l'organisation des finales locales;
- 2.2.2. Soutenir sur demande les finales locales.

2.3. FINALES RÉGIONALES | 12 ET 13 AVRIL 2018

- 2.3.1. Coordonner les finales régionales;
- 2.3.2. Préparer et animer les rencontres des comités organisateurs des finales régionales;
- 2.3.3. Rechercher le financement pour les finales régionales;
- 2.3.4. Former et encadrer le jury lors des finales régionales;
- 2.3.5. Élaborer un plan de visibilité et réaliser des ententes de partenariat;
- 2.3.6. Élaborer le programme de soirée et autres documents selon les exigences visuelles de la corporation Secondaire en spectacle;
- 2.3.7. Assurer la relation avec les médias (communiqués de presse, entrevues, conférences, etc.);
- 2.3.8. Assurer le respect des règlements et des valeurs du programme Secondaire en spectacle;
- 2.3.9. Assurer la remise des prix pour le Camp en chanson de Petite-Vallée et le Festival International de la chanson de Granby (s'il y a lieu);
- 2.3.10. Assurer la captation vidéo et la prise de photos.

2.4. RENDEZ-VOUS PANQUÉBÉCOIS (RVPQ) | DU 17 AU 20 MAI 2018

- 2.4.1. Coordonner, encadrer et accompagner la délégation;
- 2.4.2. Organiser et animer une rencontre pré-départ avec tous les participants de la région;
- 2.4.3. Superviser les inscriptions des participants, les devis techniques et les trames sonores;
- 2.4.4. Organiser et coordonner le transport;
- 2.4.5. Offrir aux participants un élément distinctif de la région (ex : chandail, bouteille, bracelet);
- 2.4.6. Faire le lien entre les écoles et le comité organisateur du RVPQ;
- 2.4.7. Assurer les relations avec les médias (communiqués de presse, entrevues, etc.);
- 2.4.8. Remettre l'information nécessaire aux accompagnateurs, aux parents et aux élèves (documents, rencontres, etc.);
- 2.4.9. Organiser et coordonner le transport vers le RVPQ.

3. COORDONNÉES



Maude Chouinard-Boucher | **Coordonnatrice régionale**



mchouinardboucher@urlso.qc.ca



390, avenue Buckingham
Gatineau (Québec) J8L 2G7



urlso.qc.ca



819 663-2575 #28



819 281-6369



[facebook.com/
secondaireenspectacleoutaouais](https://facebook.com/secondaireenspectacleoutaouais)